

## **« L'effet papillon » des auditions individuelles des étudiant-e-s qui présentent leur projet personnel et professionnel.**

**GILLES Dominique, ATTENOT Elyne,  
Université Claude Bernard Lyon 1 - France**

### **Résumé**

A l'université Claude Bernard Lyon 1(UCBL), un module de deuxième année au semestre 4, le Projet de l'Etudiant de Licence (P.E.L.4), mise sur le fait qu'il n'est plus besoin d'accompagner la démarche d'exploration de l'étudiant qui est en mesure de réactiver de lui-même la démarche mise en œuvre au semestre 2.

Chaque étudiant-e présente individuellement en dix minutes ses objectifs professionnels actuels, son parcours personnel, ses stratégies à court terme, ses points forts et, éventuellement, d'autres alternatives à ce projet. Cette mise en situation d'entretien de motivation oblige l'étudiant au « récit » à la première personne : il doit présenter de façon cohérente les éléments de son itinéraire, passés et à venir, étape nécessaire à la structuration de l'individu.

Écoute par trois adultes (enseignants et professionnels venus tout exprès pour l'entendre), le jeune se voit valorisé, et ce moment privilégié marque une avancée vers son futur professionnel.

Ce module est obligatoire à l'UCBL depuis 1999 : les critères d'évaluation portent exclusivement sur la forme et l'argumentation, et non pas sur la validité du projet de l'étudiant.

Tout comme le P.E.L.2, ce dispositif s'appuie sur les compétences existant dans l'institution, la culture ambiante (jurys), une crédibilité avérée par la mise en place antérieure du P.E.L.2 (organisation et financements). La participation d'un grand nombre de professionnels, facilitée à l'UCBL par l'existence d'une base de données des « Anciens », jeunes diplômés de l'Université, est très intéressante, et prouve que les relations université / professionnels ne sont pas si difficiles à établir.

L'évaluation par les étudiant-e-s et les membres des jurys est très instructive sur les retombées de ce module. Cette évaluation a par ailleurs été l'occasion de mettre en place une évaluation formative en ligne, « les retours d'expérience », qui représente une étape pédagogique complémentaire

**Mots-clés :** motivation, bilan-projet, auto-efficacité

## **Introduction**

L'expérience acquise par les équipes enseignantes de l'Université Claude Bernard Lyon 1 (UCBL) dans l'accompagnement du projet personnel des étudiant-e-s, via le module de première année créé en 1984, a permis de faire émerger une demande institutionnelle remarquable au moins sur deux points :

- les responsables des premiers cycles ont intégré le fait que le processus d'orientation est progressif et que les choix des étudiant-e-s sont évolutifs, ce qui n'est pas la représentation majoritaire de la démarche d'orientation ;
- ces mêmes responsables ont suggéré au service d'orientation universitaire de réfléchir à une suite au module de première année avec la promesse de prévoir son intégration dans les maquettes de diplômes, ce qui est pour le moins original quand on connaît la difficulté de faire accepter des enseignements obligatoires non disciplinaires.

Dès lors, c'est à nouveau un travail de construction - d'ingénierie - lié à l'approche éducative en orientation, qui a été mené à la fin des années 90 à l'UCBL, aboutissant à la création d'un nouveau module obligatoire, au semestre 4 de Licence, le Projet de l'Etudiant de Licence (P.E.L.4) « Communiquer son projet personnel ».

## Matériel et méthode

La population concernée (mille étudiant-e-s chaque année) présente la caractéristique d'être composée en majorité d'étudiant-e-s qui ont effectué en première année, à l'UCBL ou ailleurs, ce travail de confrontation de leur projet aux réalités professionnelles, mais aussi d'un nombre important d'étudiants qui ont bénéficié d'un accès direct en deuxième année par validation d'acquis, venant d'autres cursus (classes préparatoires, filières professionnalisées, première année cursus santé) et donc pour la plupart en réorientation.

Tout de suite s'est imposée l'idée que la préparation aux entretiens de motivation, auxquels ils allaient être régulièrement confrontés pour intégrer une formation, un stage, un emploi, était une nécessité. La simulation par ces étudiant-e-s de la situation d'entretien - situation nouvelle pour la plupart d'entre eux - pouvait être le déclencheur nécessaire pour (ré)activer la démarche d'élaboration de projets.

De plus, cela permettait de proposer un cadre pédagogique fondamentalement différent de celui mis en place au semestre deux : de l'apprentissage vicariant (cf. A. Bandura) - par l'observation - on passait à l'apprentissage par l'expérience.

La démarche proposée met en œuvre, comme en première année, la séquence vocationnelle, son activation et les principes expérientiel, heuristique et intégrateur (cf. D. Pelletier), en relançant la double démarche, exploration de l'environnement professionnel et réflexion sur soi, avec une phase de réalisation particulièrement réaliste : présenter son projet aux autres permettant d'en vérifier la cohérence pour soi-même.

Ce module, « Communiquer son projet personnel », mis en place en 1999 à l'UCBL et validé par un crédit ECTS, est obligatoire pour tous les étudiant-e-s de deuxième année de licence en sciences et technologies : il comporte une présentation en amphi, qui précise les objectifs, les modalités, donne une méthode de bilan, rappelle les outils d'exploration du projet, et chaque étudiant-e, individuellement, est auditionné-e pendant quinze minutes par un jury de trois personnes - enseignant, doctorant et professionnel. L'étudiant-e doit s'appuyer sur un support visuel (deux ou trois transparents), s'obligeant, par là même, à choisir les points forts de son projet.

Ce n'est pas un entretien de sélection mais bien au contraire une mise en situation formative : l'étudiant prend conscience en direct, et à travers les réactions du jury, de ce qu'il doit encore préciser dans son projet ou améliorer dans sa présentation. Le jury attribue une note sur quatre critères formels : la forme de l'expression orale / la solidité des arguments et

leur cohérence / la forme du support écrit, présentation, clarté / l'articulation entre l'exposé et le support écrit. Il ne s'agit pas de valider le projet en lui-même, ni de juger la faisabilité du projet professionnel ou de la stratégie envisagée.

Ce module de deuxième année fait l'hypothèse qu'il n'est plus besoin d'accompagner pas à pas la démarche d'exploration de l'étudiant : celui-ci est en mesure de réactiver de lui-même cette démarche, mise en œuvre en première année. Le module mise par ailleurs sur un effet d'entraînement des étudiants bénéficiant d'une équivalence, qui n'ont pas forcément acquis cette méthode mais qui, poussés par l'urgence de se redéfinir une trajectoire, vont suivre leurs pairs.

## Résultats

On constate une mobilisation des étudiant-e-s qui « jouent le jeu » beaucoup plus spontanément que pour le module de première année, en prenant rendez-vous via une application intranet, en étant ponctuels le jour de leur audition et avec une implication personnelle dans leur présentation. Nous faisons l'hypothèse que cet engagement s'explique par l'anticipation du gain estimé par les étudiant-e-s, en termes de décision d'orientation et de préparation à l'insertion professionnelle.

Cette hypothèse et les objectifs de départ - (ré)activer la démarche d'élaboration de son projet personnel et préparer des entretiens de motivation - sont confirmés par les réponses aux questionnaires d'évaluation. On constate aussi qu'ils font très souvent le lien, le cas échéant, avec le travail effectué en première année dans le module P.E.L.2 « Projet de l'étudiant : découvrir les réalités professionnelles », en mettant en évidence son influence sur l'évolution de leur projet.

En fin de semestre, les étudiant-e-s se connectent sur le portail d'évaluation de l'université, « EVAL CONNECT », et peuvent répondre anonymement à trois questions ouvertes avec la consigne suivante : « *Pour mesurer le chemin parcouru, nous vous proposons trois points de bilan* »

- ✓ *Avant l'entretien, pendant sa préparation, j'ai découvert sur moi et sur mon objectif que...*
- ✓ *Pendant l'entretien, ce que j'ai ressenti, ce qui m'a aidé, étonné :*
- ✓ *Après cet entretien, je pense que je dois modifier, améliorer...*

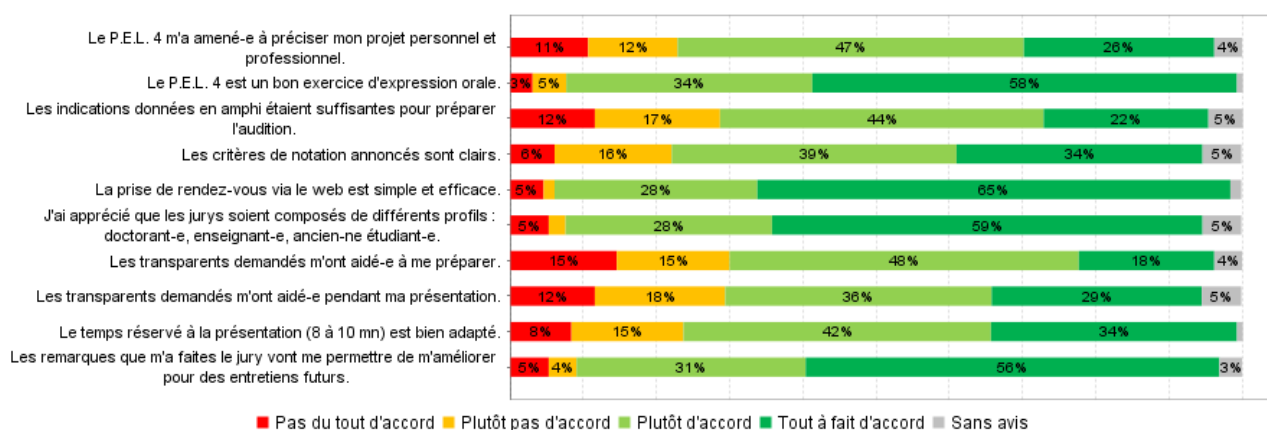
Puis leur sont proposés dix *item* de type Likert.

Ils peuvent ensuite se connecter à une application qui affiche, à titre indicatif, la note qui leur a été attribuée par le jury, ce qui bien sûr explique les 90% de réponses obtenues au questionnaire chaque semestre !

Au semestre de printemps 2011, 722 étudiant-e-s ont été auditionné-e-s, dont 666 ont répondu au questionnaire d'évaluation :

- 73% affirment que ce travail leur a permis de préciser leur projet personnel et professionnel ;
- 87% affirment qu'il va leur permettre de s'améliorer pour des entretiens futurs.

Tableau 1. Questionnaire d'évaluation du P.E.L.4 de type Likert



Mais c'est surtout les questions ouvertes qui permettent de mesurer vraiment l'impact de ce module. Il s'agit d'un « retour sur expérience » indispensable pour compléter la situation pédagogique, très concentrée, imposée aux étudiant-e-s. Il représente un temps pédagogique à part entière - démarche réflexive ou autoévaluation - permettant à chaque étudiant-e de mesurer le chemin parcouru par trois questions ouvertes concernant l'« avant/pendant/après » l'audition.

Les deux premières questions - ce qu'ils ont découvert sur eux et sur leur objectif professionnel en préparant l'audition / ce qu'ils ont constaté en passant l'audition - remettent en action, *a posteriori*, le principe heuristique de la séquence vocationnelle (cf. Pelletier) ; la troisième question - ce qu'ils doivent modifier pour leurs futurs entretiens - met en œuvre le principe intégrateur de l'expérience.

Tableau 2. 6 témoignages extraits des 447 “retours d'expérience”  
des étudiant-e-s auditionné-e-s au semestre de printemps 2011.

Avant l'entretien, pendant sa préparation, ce que j'ai découvert sur moi et sur mon objectif professionnel	Pendant l'entretien, Ce qui m'a aidé, étonné ; ce que j'ai ressenti...	Après cet entretien, ce que je dois modifier, améliorer...
J'ai découvert que j'avais beaucoup de qualités pour progresser dans le monde professionnel.	J'ai été agréablement surprise de mon aisance à l'oral, qui est un élément essentiel dans le domaine professionnel	Il faudrait que j'aie plus confiance en moi. Je sais que j'ai des capacités, a moi, à présent de les mettre en valeur !
J'ai découvert que j'ai toujours voulu faire un certain métier sans forcément m'en rendre compte.	J'ai été étonnée de voir que j'étais à l'aise à l'oral.	Je dois arrêter de me dévaloriser, à cause de mon échec au concours de médecine.
J'ai appris à distinguer, à tirer des côtés positifs et d'autres négatifs de ma personnalité. J'ai appris beaucoup sur moi. Je me suis réellement consacrée à comprendre et trouver ce que je voulais faire plus tard. J'ai appris à rechercher des données sur un métier.	J'ai ressenti un peu d'angoisse au début, mais finalement une envie de faire partager un projet sur lequel j'avais travaillé et dont je suis fière. J'ai été étonné par l'écoute que j'ai reçue et les critiques très enrichissantes.	J'ai quelques points à améliorer notamment plus de recherches encore sur le métier à proprement dit. Et faire moins de divagations sur mon parcours et mes activités (en 10mn on ne doit pas tout raconter).
Découverte de ma motivation, ça m'a aidé à mettre concrètement mes idées en place	J'ai été surprise par le fait que je sache parfaitement ce que je voulais faire.	Je vais essayer de prendre plus confiance en moi, même si mon stress ne s'est pas ressenti au cours de mon entretien
J'ai découvert en moi une envie très forte vers mon projet professionnel. J'ai pu mettre en évidence tous les liens qui me liaient à ce projet et rechercher plus d'informations sur ce projet, et ça m'a donné encore plus envie de le réaliser.	Ce qui m'a étonné c'est mon assurance quand j'ai présenté mon projet que je n'avais jamais ressentie avant. J'ai été stressé tout de même mais j'ai aimé présenter devant un jury ce projet qui me tient à cœur.	Je dois un peu plus parler de moi pour que l'on puisse savoir qui je suis, à la fois sur le plan professionnel mais aussi personnel (plus parler de mes loisirs, de ce qui me plaît.) Ce fut un très bon exercice, et j'ai pu le mettre à profit lors d'un entretien d'embauche tout en tenant compte des conseils qui m'ont été donnés.
Il n'était pas bien défini, j'ai pu approfondir mes centres d'intérêt et ainsi me renseigner sur des domaines qui pouvaient m'intéresser, ainsi la piste d'un projet professionnel plus clair m'est apparue.	Les réflexions sur ma présentation m'ont bien aidé. le jury est très à l'écoute et donne les points forts et faibles, ce qui nous permet de savoir quoi améliorer pour le futur.	Me mettre plus en avant. et plus développer mon parcours qui m'a permis d'en arriver où j'en suis.

On constate également une mobilisation des intervenants qui se rendent disponibles pour auditionner ces jeunes étudiant-e-s. Une réunion d'harmonisation est proposée en début de semestre avec pour objectif principal d'attirer leur attention sur l'impact de leurs réactions face à l'étudiant-e : l'accent est mis sur la dissociation nécessaire de l'évaluation par la note et du retour oral par chaque membre du jury, qui doit être constructif, en passant de la posture de « face à face » à celle du « côte à côte ». Selon le statut professionnel de l'intervenant l'expérience est formatrice à des titres divers : les enseignants-chercheurs déclarent très souvent découvrir les étudiants, auxquels parfois ils ont enseigné dans leur discipline, sous un autre jour (projet / motivation) et être étonnés par la qualité de leurs prestations. Les doctorants, très rigoureux dans leurs suggestions, estiment que cela les aide dans leur propre réflexion d'orientation et leur préparation à une insertion professionnelle imminente. Les jeunes professionnels, diplômés de l'université, sont ravis de revenir sur le lieu de leurs études et de pouvoir faire profiter de leur expérience ces jeunes étudiant-e-s, avec la reconnaissance de l'institution qui les place aux côtés des enseignants-chercheurs, qu'ils retrouvent parfois.

Cette mobilisation de tous les acteurs dynamise bien sûr le « Pilote » - s'il en était besoin ! - qui constate qu'une cordiale complicité s'installe chez les intervenants qui se retrouvent régulièrement les jours de jurys, constitués au hasard en fonction des disponibilités de chacun, et que, par ailleurs que les quinze ou vingt étudiant-es convoqué-e-s en même temps sont souvent accompagné-e-s par des camarades venu-e-s en soutien ! A noter que depuis plusieurs années maintenant, nombre de doctorants, ou même d'enseignants-chercheurs, ont eux-mêmes vécu cette expérience comme étudiants, et s'en souviennent ! Cet état de fait est à souligner étant donné le contexte, qui est celui d'une université qui comporte 35000 étudiant-e-s et 5000 personnels.

## **Discussion**

Peut-on considérer que le récit est une médiation qui contribue à la compréhension de soi ? Philippe Meirieu nous dit :

“ Le sujet qui raconte sa propre vie, la construit, l'invente, se donne des possibles, réinterprète, comprend ce qu'il a vécu et se donne des hypothèses pour le futur. C'est un moyen d'être le sujet de son histoire, de dire « je », ce qui est à la base du projet personnel et professionnel ” (video cd-rom *Passeurs de futurs*).

On comprend ainsi pourquoi, dans les « retours sur expérience », tant d'étudiant-e-s déclarent avoir fait des découvertes, sur eux, sur leur projet, sur leurs motivations : en effet, le module « Communiquer son projet personnel » oblige l'étudiant-e au « récit » à la première personne, en présentant ses objectifs professionnels actuels, son parcours personnel, ses stratégies à court terme, ses points forts. La confrontation de sa propre perception de son projet avec celles de trois professionnels permet d'introduire de la souplesse dans le système de représentations de l'étudiant-e-, et augmente la probabilité d'un plus grand « opportunisme vocationnel », autrement dit un « savoir devenir ».

Selon les théories interactionnistes la motivation naît de la rencontre de l'individu et de son environnement : pour Joseph Nuttin, c'est le rôle d'acteur de changement qui crée le plaisir de causalité présent dans la motivation ; trois besoins sont décrits : les besoins

- de stimulation : reconnaissance sociale ;
- de structuration : s'inscrire dans la stratégie d'établissement ;
- de progression : l'individu se développe par et dans ce qu'il fait.

L'audition des étudiant-e-s par trois représentants de l'institution et de la vie économique crée une situation tend à satisfaire cet ensemble de paramètres. Les retours d'expérience montrent que la considération ressentie au travers de l'attention qui lui est accordée par trois adultes venus tout exprès pour l'entendre, est perçue par l'étudiant-e comme très valorisante. Certains parlent même d'une motivation découverte en préparant l'audition, ou renforcée par cette expérience.

Il faut reconnaître que l'objectif de départ n'était pas aussi ambitieux et que très vite il a fallu en tenir compte pour porter la vigilance sur le rôle des membres des jurys qui auditionnent ces jeunes étudiant-e-s et qui réagissent à leur « récit », avec un impact personnel pour l'étudiant qui est important.

Près de cent intervenants auditionnent mille étudiant-e-s : leur rôle est de dynamiser et encourager, mais surtout pas d'insécuriser, démobiliser, ou renvoyer une image qui risquerait d'être définitivement négative. Il est important que ces « jurys » - l'appellation jurys qui correspond à la culture universitaire, n'est d'ailleurs pas vraiment appropriée : il n'y a pas de président de jury ! - soient composés de trois personnes de statuts différents donc de points de vue complémentaires, et non pas deux ce qui serait plus économique !

Il est important que l'information préalable donnée aux membres de ces jurys insiste sur les objectifs du module et le rôle du jury, et de poin-



ter auprès des intervenants le *distinguo* entre les critiques (constructives) sur la prestation, ... et celles sur le projet, qui n'ont pas lieu d'être dans cette situation. Les critères d'évaluation portent exclusivement sur la forme et l'argumentation, et non pas sur la validité du projet de l'étudiant.

Cette vigilance, sous la responsabilité du Pilote du module, a permis d'éviter ces écueils et les « retours d'expérience » témoignent souvent d'une amélioration de la confiance en soi et du sentiment d'efficacité personnelle des étudiant-e-s, indispensables pour une bonne insertion professionnelle (cf. Bandura).

Le rôle du Pilote dans ce genre de dispositif est donc essentiel : c'est lui qui donne les objectifs et les consignes aux étudiant-e-s, qui forme et accompagne les membres des jurys, qui organise l'évaluation du dispositif : il est le garant de la cohérence et de l'équilibre du système.

## **Conclusion**

En faisant référence à la métaphore de l'« effet papillon », autrement dit « à petite cause, grands effets », nous prenions le risque d'être prétentieuses ou de faire un contre-sens ! L'idée était seulement d'évoquer les effets considérables d'une audition individuelle d'un quart d'heure qui fait bouger les lignes :

- pour les étudiants qui disent eux-mêmes avoir perçu ce « je ne sais quoi », ce « presque rien » (V. Jankélévitch) qui les fait basculer vers un projet personnel ;
- pour les enseignants, qui ont à travers ces auditions une autre perception des étudiants de licence ;
- pour les doctorants - futurs candidats à un emploi - qui font l'apprentissage, vicariant, des situations d'entretien de motivation ;
- pour les jeunes professionnels diplômés de l'université, qui se sentent utiles pour leurs successeurs et complémentaires de leurs enseignants.

Mais, à l'inverse, on frémit à l'idée des effets néfastes que pourrait engendrer ce petit module « Communiquer son projet personnel », s'il fonctionnait sans Pilote.

### Bibliographie

- Bandura, A. (trad. Lecomte J.) (2003). *Auto-efficacité : Le sentiment d'efficacité personnelle*. Paris, De Boeck.
- Gilles, D., Bailly, B., Guillet, C., Sylvestre, E. (2010). *L'université et le projet de l'étudiant, 25 ans d'expérience : retour d'évaluation*. Conférence de clôture thème « Métier d'étudiant », Actes du congrès AIPU, Rabat.
- Gilles, D., Saulnier-Cazals, J. (2003). *L'Université et le projet de l'étudiant ou la démarche qualité de Monsieur Jourdain...* Poster au congrès AIOSEP/IAEVEG, Berne. (cf. [www.projetpro.com](http://www.projetpro.com))
- Gilles, D., Millaud, C., Saulnier-Cazals, J., Vuillermet-Cortot, MJ. (2002). *Projet Professionnel de l'Etudiant, les nouvelles données (le livre : Passeurs de futurs et le cd-rom)*. Paris, ONISEP, collection Références.
- Nuttin, J. (1991). *Théorie de la motivation humaine : du besoin au projet d'action*. Paris, PUF.
- Pelletier, D., Bujold, R., et al. (1984). *Pour une approche éducative en orientation*. Chicoutimi, Ed. G. Morin.
- Pelletier, D., Noiseux, G., Bujold, C. (1974). *Développement vocationnel et croissance personnelle*. Montréal, McGraw Hill.

